



Formation « Bienveillance et douces violences »

L'idée de bienveillance semble aujourd'hui faire consensus dans les établissements accueillant des personnes vulnérables.

Pour autant, elle est bien plus qu'un concept et bien autre chose qu'une certaine « bien-pensance » : c'est une démarche individuelle et collective qui engage chaque personne et chaque équipe dans l'accompagnement de la vulnérabilité. C'est un processus réflexif essentiel à l'élaboration et à la mise en place d'actions concrètes.

Cette formation se propose comme un temps de prise de conscience et de réflexion pour développer un savoir-être et un savoir-faire respectueux de chaque personne accompagnée.

Objectif de la formation

Actualiser ses connaissances sur le fonctionnement du cerveau et des émotions pour améliorer la qualité de l'accueil et des relations interpersonnelles.

Objectifs pédagogiques opérationnels

- Définir les notions de bienveillance et maltraitance.
- Repérer et définir les douces violences, les formes, mécanismes et les conséquences.
- Identifier des actions concrètes et des outils pour un accompagnement bienveillant.
- Interroger sa pratique professionnelle pour adopter une attitude bienveillante.

Public

Cette formation s'adresse à toute personne du secteur social, médico-social, petite enfance, enfance et jeunesse qui accompagne d'autres personnes, en individuel et en collectif.

Modalités et délai d'accès

- Aucun prérequis.
- Pour accéder à la formation : inscription au minimum 6 semaines avant le début de la formation.
- En cas d'un nombre d'inscriptions inférieur à 6 : la formation sera reportée ou annulée.
- En INTER ou en INTRA.

Durée de la formation

La formation « Bienveillance et douces violences » est d'une durée de **1 jour**.

Lieu prévisionnel de l'action

Grenoble, Lyon ou déplacement. Autre : nous consulter.

- o En INTRA : dans vos locaux ou dans des locaux adaptés du client et mis à disposition par le client.
- o En INTER : dans une salle adaptée et louée par l'organisme ad aliis.

Tarif : nous consulter.

Modalités et moyens pédagogiques, techniques et encadrement

- **Modalités pédagogiques** : Présentiel
- Formation expérientielle : alternance d'exercices afin d'acquérir les compétences visées.
- Apports théoriques.
- Mise en relation avec les contextes professionnels des personnes participantes.

- **Moyens permettant de suivre l'exécution du programme**
 - Auto-évaluation par chaque stagiaire avant le démarrage de l'action et en fin d'action.
 - Evaluations des acquis à chaque fin de journée.
 - Questionnaire de satisfaction en fin de formation et après la formation.
 - Certificat de réalisation remis à chaque stagiaire à l'issue de la formation.

- **Accessibilité handicap avec ou sans reconnaissance RQTH**

Si la situation d'une personne participante nécessite des aménagements, l'étude de son dossier se fera au cas par cas pour envisager une intégration dans la formation. Dans le cas contraire, une orientation vers des organismes appropriés sera proposée.

Contenu prévisionnel

- **Exploration de la bientraitance et des « douces violences ».**
 - La définition de la bientraitance, enjeux et implications de la bientraitance.
 - Le cadre juridique.
 - Les « douces violences » : les différentes formes dans les pratiques professionnelles.
 - L'impact des « douces violences » sur le développement de la personne accompagnée.
 - Le lien avec d'autres notions : public vulnérable, bienveillance, violences éducatives ordinaires, maltraitance.
- **Intégration de la bientraitance dans les pratiques professionnelles.**
 - Les besoins fondamentaux de la personne accompagnée.
 - Les outils de pratique bientraitante.
 - L'empathie.
 - L'écoute active.
 - L'accompagnement émotionnel.
 - Le Message-je pour s'affirmer avec respect.
- **Pour un agir professionnel qui limite les douces violences.**
 - Repérage des pratiques et dérives au quotidien, des failles pédagogiques et institutionnelles.
 - Intégration dans un projet d'accueil des fondamentaux de la bientraitance.
 - Mobilisation d'outils de prévention individuels et collectifs (feuille de route, charte d'équipe ...).

Pour toute inscription ou information complémentaire :



Informations (délai de réponse de 1 à 2 jours) :

Céline Bartette-Gaillot - référente pédagogique, administrative, commerciale et handicap -
celinebartette-gaillot@adaliis.com
+33(0)6.63.13.42.99